



TERRAIN PADEL COURT® PANORAMIQUE

CARACTERISTIQUES GENERALES

Dimensions intérieures : 20 m (± 0,5) x 10 m (± 0,05)

Dimensions extérieures : 20,5 m (± 0,5) x 10,5 m (± 0,05)

Type de clôture : Treillis soudé 50 x 50 x 4 mm sur cadre à poutre 80 x 40 x 2 mm

Angles du terrain fermés par des enjoliveurs fabriqués à partir de tôle pliée.

Extrémités du treillis soudé cachées par des « couvre-joints » fabriqués à partir de tôle pliée.

Hauteur de la clôture : 4 m dans le fond, 3 m sur les côtés sauf les deux mètres annexés dans le fond.

Vitres parfaitement alignées avec le reste de la clôture sans qu'elles ne fassent saillie par rapport aux autres éléments qui la composent.

Finition : peinture laquée au four, couleur au choix du client.

Ancrage au sol : Vissage dans le béton avec goujons à expansion

Protection complémentaire contre l'air salin en bord de mer

STRUCTURE METALLIQUE

La qualité de l'acier utilisé pour toute l'ossature est de type S-235 JR.

Padelcourt Panoramique est composé de :

2 pans de 4000 mm (± 3 mm) x 10000 mm (± 5 mm) constitués de :

- 4 montants verticaux de 4000 mm (± 3 mm) réalisés en tube de 100 x 100 x 2 mm formant les 4 angles du terrain
- 4 montants verticaux de 3000 mm (± 3 mm) réalisés en tube de 100 x 100 x 3 mm assurant la résistance mécanique de l'ensemble de la structure

4 modules de 3000 mm x 2000 mm (± 3 mm) :

- Réalisés en tube de 100 x 100 x 3 mm
- Surmontés de grillage en treillis soudé de 1990 mm x 990 mm

2 poutres horizontales de 10030 mm (± 5 mm)

- Réalisées en tube de 100 x 100 x 3 mm (en partie haute de chaque fond de terrain) avec trous fraisés pour la fixation des vitres de 60 x 40 x 6 mm
- Surmontées de 5 sections de grillage en treillis soudé de 1990 mm x 990 mm

2 poutres horizontales supports des vitrages de 10030 mm (± 5 mm)

- Réalisées en tube de 80 x 80 x 3 mm (en partie basse de chaque fond de terrain) avec trous fraisés pour la fixation des vitres de 60 x 40 x 6 mm

PADEL COURT SAS

2 poutres horizontales de 3910 mm (± 5 mm)

- Réalisées en tube de 80 x 80 x 3 mm (en partie basse de chaque retour latéral de fond de terrain) avec trous fraisés pour la fixation des vitres de 60 x 40 x 6 mm

Platines pour l'ancrage au sol

- 250 x 100 x 10 mm avec trois trous de 16 mm de diamètre

Consoles en forme de triangle droit

- 100 x 170 mm de côté et un pan en treillis soudé 50 x 50 x 4 mm de 995 x 995 mm soudé sur le profil de fermeture du pan supérieur et le profil de support de la vitre. Tout l'ensemble est assemblé sur site de façon à constituer un cadre autoportant prêt en lui-même à recevoir les vitrages de 2995 x 1995 mm.

Tout l'ensemble est assemblé sur site de façon à constituer des cadres autoportants prêts en eux-mêmes à recevoir les 2 vitrages de 2995 x 1995 mm.

12 pans de 3000 mm (± 3 mm) x 2000 mm (± 3 mm) constitués de :

- 2 montants verticaux de 3000 mm (± 3 mm) réalisés en tube de 80 x 40 x 2 mm
- 4 contreventements horizontaux de 2000 mm (± 5 mm) réalisés en tube de 80 x 40 x 2 mm (2 pour la fermeture du cadre et 2 pour les balustres)
- 2 pans en treillis soudé 50 x 50 x 4 mm de dimensions 1995 x 2995 mm fermant tout le cadre
- 2 plaques pour l'ancrage au sol par vissage de 250 x 100 x 10 mm avec 2 trous et 2 consoles en forme de triangle droit de 100 x 170 mm de côté. Tout l'ensemble est soudé en usine de façon à constituer un cadre autoportant prêt à être utilisé dans des réalisations

Dont en variante 2 ou 4 pans de 3000 mm (± 3 mm) x 2000 mm (± 3) :

- Identiques aux précédents, à la différence qu'ils comprennent une porte battante de 80 cm de large. En option et toujours sur demande du client, il est proposé 4 de ces pans, deux de chaque côté de la piste, et ainsi il suffira uniquement de 8 pans comme ceux précédemment décrits pour compléter la clôture.

16 platines trapézoïdales :

- A double pli et double trous fraisés pour la fixation des pans des angles.

24 tôles de 120 mm de long et 2 mm d'épaisseur :

- Pliées en « L » de 60 x 40 mm et 3 m de longueur à placer entre les cadres autoportants de même hauteur et éviter que les extrémités du treillis 50 x 50 x 4mm ne restent exposés à l'intérieur de la piste.

4 tôles de 140 mm de long et 2mm d'épaisseur :

- Pliées en « L » de 60 x 40 mm et 3 m de longueur à placer entre les cadres autoportants qui supportent les vitres de 1995 x 1995 et les annexés en évitant que des bouts du treillis 50 x 50 x 4 mm ne restent exposés à l'intérieur de la piste.

PADEL COURT SAS

4 tôles de 300 mm de long et 2 mm d'épaisseur :

- Pliées en « U » ouvert de 20 x 115 x 20 mm de dimensions et 3 m de longueur comme enjoliveur pour les angles de la piste.

4 tôles de 100 mm de long et 2 mm d'épaisseur :

- Pliées en « U » ouvert de 20 x 115 x 20 mm de dimensions et 1 m de longueur comme enjoliveur pour les angles de la piste (à placer sur les précédentes).

LAQUAGE : PLAPHORISÉ + IMPRESSION ZINC + PEINTURE

PLAPHORISATION :

Il s'agit d'un système de dégraissage et de phosphatation organique obtenu grâce à un processus d'aspersion au pistolet à basse pression, qui nécessite une étape de séchage au four à 160°C.

Caractéristiques :

Etat physique : liquide

Aspect : transparent, d'incolore à légèrement paille Viscosité : 45 – 60" C.F. 2 à 20°C

IMPRESSION ZINC :

Application grâce à une charge électrostatique en utilisant un équipement automatique composé de 10 robots d'application + deux pistolets de retouche, qui nécessite une étape de pré-polymérisation à 145°C.

Caractéristiques :

Type de résine : Epoxy Eclat ISO

2813 : 60°

Epaisseur : 60 - 90 microns

Conditions de séchage : 6-12 min à 145°C, température métal

PEINTURE :

Application grâce à une charge électrostatique en utilisant un équipement automatique composé de 10 robots d'application + deux pistolets de retouche, qui nécessite une étape de pré-polymérisation à 200°C.

Caractéristiques :

Type de résine : Polyester sans TCIC (pur) Eclat ISO

2813 : 85 + 5°

Epaisseur : 60 - 90 microns

Conditions de séchage : 6 - 12 min à 200°C, température métal

PADEL COURT SAS

TEST DE CORROSION

Protection complémentaire contre l'air Salin si installation en bord de mer.

Norme

Corrosion accélérée – brouillard salin neutre ISO 9227 Conditions de l'essai :

Température de l'enceinte : 35 + 2°C

Pression de l'air : 1,1 bar

Concentration de la solution saline : 5%

Solution récupérée dans les collecteurs : 1,8 ml/h à 5%, ph 6,9

Résultats : 90 h en enceinte : Aucun changement notable

180 h en enceinte : Aucun changement notable

500 h en enceinte : L'oxydation formée est inférieure à 0,5mm, l'essai est donc toujours opérationnel d'après la norme ISO 9227

780 h en enceinte : L'oxydation formée est inférieure à 0,5mm, l'essai est donc toujours opérationnel d'après la norme ISO 9227

1000 h en enceinte : Les pièces ne présentent aucun changement par rapport à l'évaluation antérieure, l'essai est donc déclaré achevé ayant atteint les 1000 h en enceinte sans oxydation.

VISSERIE (inox si en extérieur)

Vis M12 x 100 galvanisées pour l'union entre cadres : 100 unités

Vis M12 x 70 galvanisées pour la fixation des cadres dans les angles de la piste : 32 unités Ecrous M12 galvanisés pour l'union entre les cadres : 96 unités

Rondelle Ø 14 et 2 mm d'épaisseur : 228 unités

Goujons à expansion Ø 12 et 100 mm de large : 172 unités Vis en acier inoxydable pour la fixation des vitres : 100 unités

Rondelle de PVC pour encastrer la vitre dans le trou fraisé : 100 unités Rondelle en acier inoxydable pour serrer les vis de la vitre : 100 unités

Ecrou en acier inoxydable avec autofreinage de sécurité pour la fixation de la vitre : 100 unités Levier de verrouillage et enjoliveur pour la porte battante : 2 unités si présence de portes

36 rectangles de plexiglass pour relier les vitres entre elles

CAOUTCHOUC DE PROTECTION DU VERRE

On installe comme élément de séparation entre la structure métallique et le verre, 180 ml de CAOUTCHOUC CELLULAIRE CLOROPREON + EPDM de 40 mm de large et 5 mm d'épaisseur dont les propriétés sont décrites ci-dessous :

Densité : 150 ± 20 kg/m³

Résistance à la traction et à la rupture : > 450 KPa

Allongement à la rupture : > 90%

Résistance à la compression à 25% : 35 – 63 KPa

Déformation subsistante à compression constante (22h, 50%, 23°C) : < 25%

Absorption de l'eau : < 5%

Fourchette de températures :

Température limite de non fragilité : - 20°C

Stabilité dimensionnelle : + 100°C

Réaction au feu (UNE 23727-90) : catégorie M2

Vitesse de combustion (FMVSS 302) : Conforme (< 100 mm/min) Vieillessement (7 jours à 70°C) : rétrécissement linéaire maximum de 6% Résistance :

Spécifications : ASTM B 1056(91) : 2a2B SAE J 18 M : RE 42

PADEL COURT SAS

21 Avenue de la Poterie, 33170 Gradignan - Tel : + 33 (0) 556 896
578 - Mobile : + 33 (0) 682 680 255

VITRAGE

Vitrage en verre trempé de 12 mm d'épaisseur, à bords polis et 6 trous polis et fraisés pour la fixation à la structure métallique de la piste.

Donc un total de 108 mètres carrés parfaitement alignés à la planimétrie optimum.

Le verre soumis à un traitement thermique acquiert, par rapport au verre recuit, une augmentation significative de sa résistance aux impacts et aux changements de température sans qu'aucun changement extrême notable ne modifie son aspect.

Lorsque ce dernier se brise, il donne de petits morceaux non coupants sans aucun danger.

Le verre utilisé est joint avec le certificat CE.

MATS D'ECLAIRAGE INTEGRES A LA STRUCTURE

4 mats à structure triangulaire positionnés sur la structure du padel : 80 mm x 80 mm x 3 mm de 4500 mm (± 3 mm) présentant la même finition que le reste de la piste.

4 lucarnes adaptées pour platines 100,10 placées sur des équerres, avec un trou fraisé et un écrou intérieur soudé pour la fixation au support et angulaire. 40 x 40,4 de 800 mm avec des trous fraisés pour y placer des projecteurs.

Platines avec des trous fraisés pour la fixation des poteaux à la structure.

Vis M10 x 120 galvanisées.

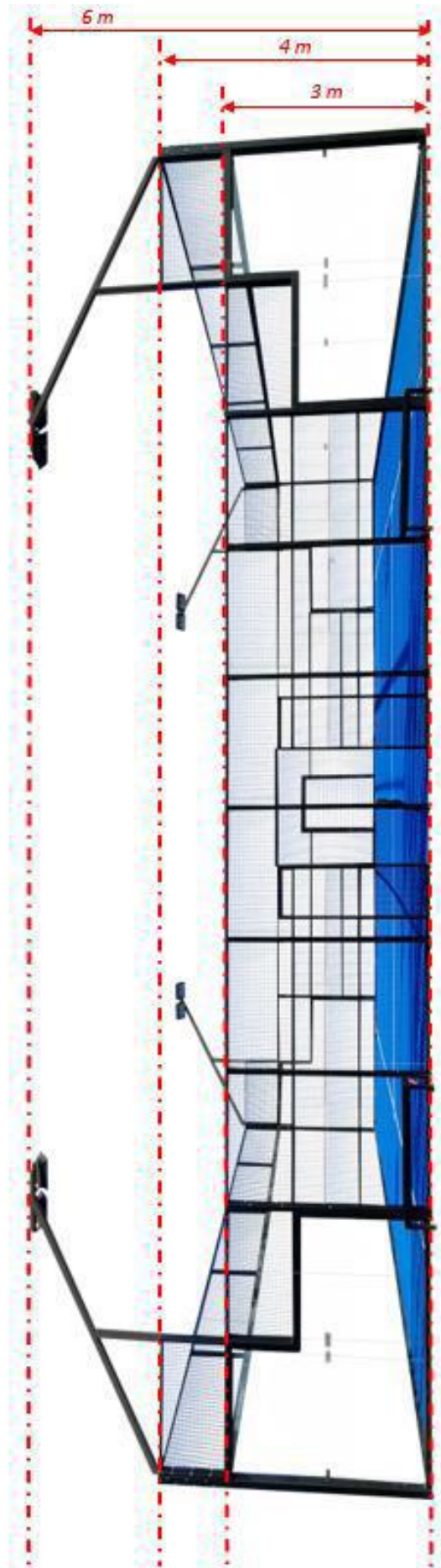
Ecrous M10 galvanisés.

8 projecteurs LED positionnés à 6 m de hauteur, soit 2 par mat. Puissance par projecteur : 200 W



PADEL COURT SAS

21 Avenue de la Poterie, 33170 Gradignan - Tel : + 33 (0) 556 896
578 - Mobile : + 33 (0) 682 680 255



PADEL COURT SAS

21 Avenue de la Poterie, 33170 Gradignan - Tel : + 33 (0) 556 896
578 - Mobile : + 33 (0) 682 680 255

